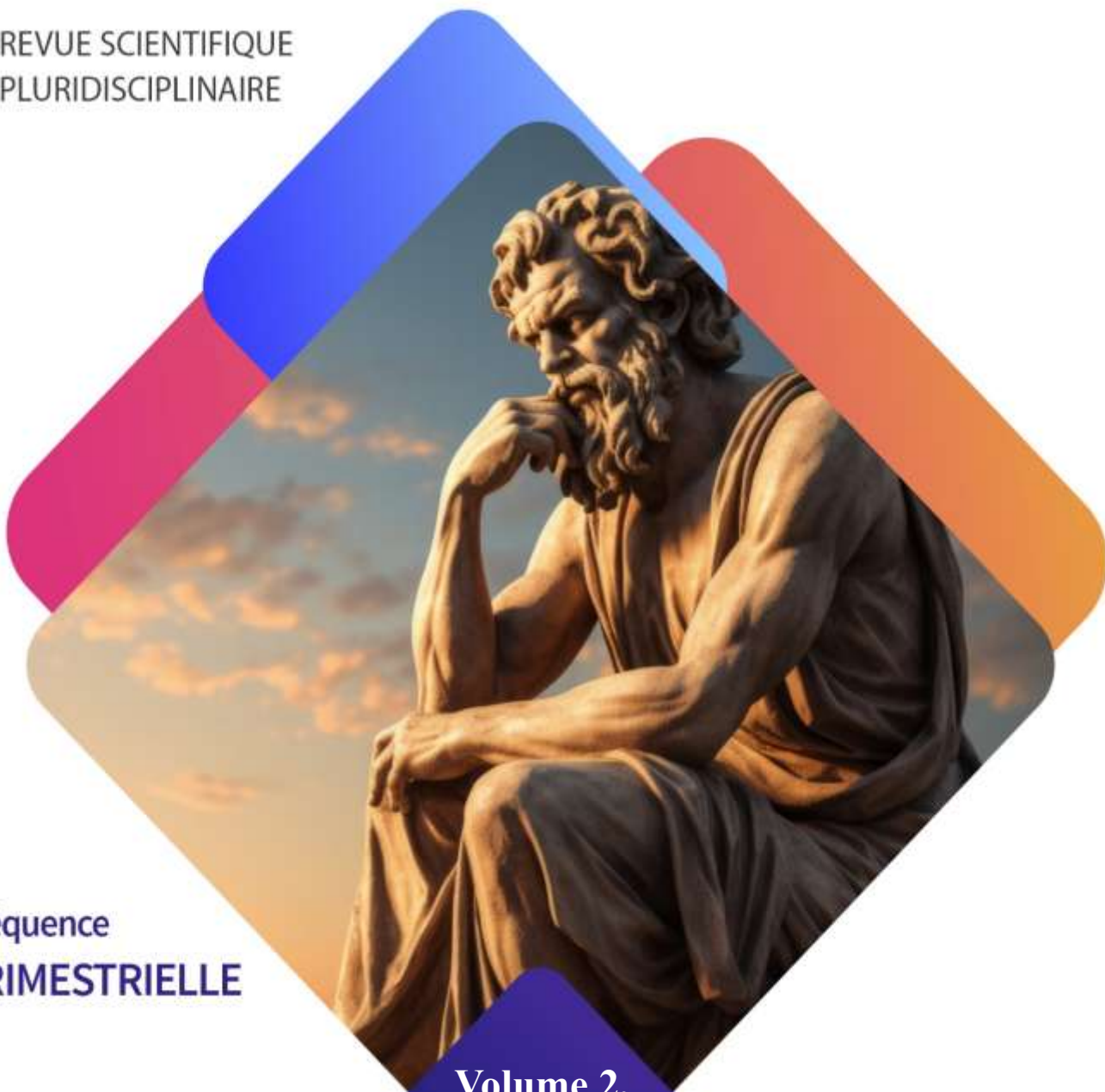


Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémoussa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's the jungle and Zadie Smith's White Teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic strategies in Dan Fullani's One Man, Two Votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity in Buchi Emecheta's The New Tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines' The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive : vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie Gustave Le Clézio, une violation du droit à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139

Enjeu de pouvoir et Gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi

MULUNDA TSHIEYA Lucien

Professeur Associé,

Université de Lubumbashi (UNILU),

République Démocratique du Congo,

Email : lucientshieya@gmail.com

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

En République Démocratique du Congo (RDC), certaines entreprises minières se plaignent de l'insécurité et d'une baisse de rendement en raison de conflit de pouvoir entre les différents acteurs de sécurité assermentés à la protection de leur site. Cet article éclaire à partir de l'enjeu de pouvoir comment les acteurs de sécurité du secteur public en l'occurrence, les policiers et ceux du secteur privé à savoir (Ruashi Security et Bas Security) gèrent les facteurs de risque qui menacent l'entreprise Ruashi-mining. Les données ont été recueillies à partir de l'observation non participante et d'entretiens semi directifs réalisés auprès 21 enquêtés. Après analyse thématique des données, les résultats montrent qu'à Ruashi-mining, il n'y a pas conflit de pouvoir entre Ruashi Security et les policiers. Ce service de sécurité intérieure de la société coordonne les activités sur le terrain et détient le pouvoir de mobilisation et d'immobilisation au sein du dispositif humain de sécurité au détriment de la police. Une telle délégation de pouvoir réduit les facteurs de risques de soustraction frauduleuse des minerais et des intrusions des habitants environnants sur le site.

Mots clés : gestion, risque, miniers, pouvoir, Ruashi-mining

Power Stakes and Management of Mining Risks in Haut Katanga: Case of the Ruashi-Mining Site in Lubumbashi

Summary

In the Democratic Republic of Congo (DRC), some mining companies complain about insecurity and reduced productivity due to power conflicts between the different security actors sworn to protect their site. This article sheds light, from the perspective of power issues, on how security actors from the public sector, namely the police, and those from the private sector, namely Ruashi Security and Bas Security, manage the risk factors that threaten the Ruashi Mining company. The data were collected through non-participant observation and semi-structured interviews conducted with 21 respondents. After thematic analysis of the data, the results show that at Ruashi Mining, there is no power conflict between Ruashi Security and the police. This company's internal security service coordinates field activities and holds the power to mobilize and immobilize within the human security system to the detriment of the police. Such a delegation of power reduces the risk factors of fraudulent removal of minerals and intrusions by surrounding residents on the site.

Keywords: management, risk, mining, power, Lubumbashi

Introduction

Le risque est un concept complexe, il a des définitions multiples car, il est d'usage multidisciplinaire. Quel que soit le domaine ou discipline retenu, le risque est potentiel, c'est-à-dire hypothétique (douteux) ou avéré (exact). Ce concept définit à la fois un champ de représentation et d'action. Pour les acteurs de sécurité commis dans un site, le risque est une construction de l'esprit en ce sens que ce concept se rapporte à l'incertitude face à l'avenir. Donc, gérer les risques dans un grand espace site passe par la prise des décisions concernant des situations futures incertaines. Autrement dit, il s'agit de prévenir les facteurs susceptibles de provoquer des événements pouvant entraver le bon fonctionnement ou l'épanouissement de l'entreprise. Connaissant le défi sécuritaire notamment, l'envahissement des sites miniers par les exploitants artisanaux auquel elle est confrontée, Ruashi-mining a mis sur place un dispositif sécuritaire constitué de la protection : humaine, mécanique et/ou architecturale et enfin, électronique.

Cet article s'inscrit dans une approche qualitative. Elle a pour visée, la compréhension de la gestion de facteurs de risque dans le site en étude. Il s'agit en effet, d'analyser les facteurs de risques qui menacent Ruashi-mining, les moyens de prévention protection mise en place par cette entreprise en mettant l'accent sur l'enjeu de pouvoir de chaque acteur de sécurité qui définit la perméabilité du site. En plus, la présente étude examine les pratiques de ces derniers autour de cette gestion sécuritaire. La charpente de cette étude comprend : le cadre théorique (1), la méthodologie (2) et enfin, les résultats (3).

1. Cadre théorique

Ce point s'articule autour de : l'action de sécurité, gestion de risques et enfin, pouvoir.

1.1. De l'action de sécurité (ou, *policing*)

M. Cusson, et B. Dupont, (2008 : 29) pensent « que la sécurité intérieure constitue l'ensemble d'activités déployées par les professionnels de sécurité en vue de protéger leurs concitoyens contre les dangers associés à la vie en société ». C'est aussi « un processus de mise en œuvre des opérations ou activités incarnées par des agents de sécurité spécialisés ou non (agents publics, privés, hybrides) au sein de différents niveaux sociopolitiques territorialisés : micro-local, local, régional, national... » (F. Ocqueteau, 2004 : 26). Les anglo-saxons quant à eux, ont forgé le terme « *policing* » que l'on peut admettre comme « une action de maintenir et de restaurer de l'ordre ». N'ayant pas trouvé un concept français équivalent au *policing*, à la place, M. Cusson (2008 : 43) préfère l'expression « de l'action de la sécurité qui présente selon

l'auteur un double avantage, notamment celui d'éviter l'anglicisme dans un texte français et d'élargir le propos au secteur privé de sécurité ».

Pour maintenir et restaurer l'ordre public, il existe « quatre catégories d'activité ou d'opération ou encore, fonctions de sécurité » à savoir, le renseignement, la prévention, la répression et enfin, la gestion de crise, (M. Cusson, 2008 :45). Dans cette étude, pour gérer les facteurs de risque liés à l'exploitation artisanale et autres, les acteurs de sécurité commis à Ruashi-mining font usage de la prévention situationnelle et de la répression. Cette étude se focalise sur la prévention situationnelle.

La prévention situationnelle trouve « ses fondements théoriques dans la notion d'action rationnelle » (R. Fillieule, 2001 : 238) ; mais elle constitue avant tout une technique de prévention censée être appliquée par des professionnels chargés de combattre des formes bien précises de la délinquance. Elle désigne « la modification des circonstances particulières dans lesquelles les délits pourraient être commis afin qu'ils paraissent difficiles, risqués ou inintéressants pour qui serait tenté de la commettre » (M. Cusson, 2002 : 10). « En modifiant l'espace sur lequel nous vivons (exemple, mettre la clôture autour de la parcelle, mettre la serrure...) pour éviter que nous soyons attaqués par des inconnus, ceci montre que chacun de nous fait la prévention situationnelle sans le savoir » (R. Filleule, 2001 : 236). Les partisans de la prévention situationnelle pensent qu'il faut agir sur les facteurs de risques (objets, environnement) pour retarder ou empêcher la commission d'un délit. Donc, la prévention situationnelle « vise non plus à agir sur le délinquant potentiel, mais plutôt sur l'environnement afin de réduire les occasions de délits » (Heilmann, 2008 : 114, Gassin, 1988 : 677 et M. Cusson, 2002, 10, 2011 : 200, 202). « Les experts de la sécurité privée préfèrent parler de la protection des espaces et des biens. Ils partent de l'idée qu'un site sera bien protégé si on réussit à dissuader le malfaiteur, à le détecter, à le retarder et enfin, à l'empêcher de nuire » (M. Cusson, 2011 : 171). Pour réaliser les opérations citées ci-haut, M. Cusson. (Ibid : 179) pense que « les professionnels de la sécurité auront à recourir aux moyens tels :

- la protection mécanique ou architecturales des sites sont des obstacles physiques érigés pour empêcher ou retarder la pénétration dans un site) ;
- le contrôle d'accès consiste à y réguler les entrées et les sorties en laissant passer les gens ou les objets autorisés et en bloquant le passage à tout ce qui ne l'est pas ;
- le système de détection, d'alarme et de télésurveillance et enfin ;

- le interventions, une force d'intervention est dépêchée contre les irréductibles qui n'ont été ni dissuadés, ni empêchés par les protections mécaniques). Dans ce cas, le travail de la force d'intervention est de réprimer les récidivés »

1.2. Gestion des risques

Le concept risque englobe une variété culturelle de définition. Quel que soit le domaine retenu, un risque est potentiel, c'est-à-dire hypothétique (ou douteux) et avéré (c'est-à-dire, exact). Donc, le risque défini à la fois un champ de représentation et d'action. C'est-à-dire, le risque se réduit à des simples faits, mais il est aussi une idée, une construction de l'esprit. R. CASTEL, (1981, 122), estime que du point de vue criminologique, le risque est l'effet de mettre quelque chose en facteurs qui rendent plus ou moins probable l'avènement de comportements fâcheux ». De l'analyse de cette définition, il ressort que les risques se rapporte aux facteurs susceptibles de provoquer des événements indésirables, autrement dit, des situations-problèmes. Donc, gérer les risques revient à prévenir les facteurs pouvant générer des situations problèmes ou des événements indésirables. Cet article éclaire les mesures arrêtées par l'entreprise sous-examen afin de prévenir les facteurs de risque liés à l'exploitation artisanale.

1.3. Pouvoir

Foucault (1994 : 237) pense que le pouvoir consiste moins à interdire ou à contraindre qu'à « faire faire », à « faire produire » des biens, de services, des décisions... C'est aussi selon R. Quivy et Van Campenhoudt (2011 : 116) la capacité de mobilisation en interne (dimension actantielle) et en externe (la dimension structurelle).

Concernant la première dimension (actantielle), le pouvoir au sein d'une organisation dépend de la capacité de mobiliser ou d'immobiliser les autres, ainsi que la capacité de ne pas se laisser mobiliser ou immobiliser soi-même par les autres. Tandis que, pour la dimension structurelle, le pouvoir dépend de la capacité du réseau de mobiliser et de politiser ses enjeux.

Cette recherche s'intéresse à la dimension actantielle du pouvoir à savoir, la capacité qu'ont les services de sécurité de se mobiliser et se faire immobiliser ainsi que la capacité de ne pas se laisser mobiliser ou immobiliser par les autres dans la gestion de facteurs de risque à Ruashi-mining,

2. Aspects méthodologiques

Ruashi-mining exploite une mine à ciel ouvert de cuivre et de cobalt située à plus ou moins 10 kilomètres de la ville de Lubumbashi dans la province du Haut Katanga, au sud-est de la République Démocratique du Congo. Cette mine est localisée dans le degré carré de

Lubumbashi, limitée par les parallèles 11°30' et 11°50' de latitude Sud et 27°17' et 27°40' de longitude Est. Elle est située à 2 kilomètres de la Commune Ruashi qui porte le même nom que l'entreprise.

Sur le plan méthodologique, nous avons procédé par l'échantillonnage qualitatif. Le travail de terrain consistait de trouver des acteurs pertinents et capables de nous fournir des informations nécessaires à cette étude. À partir des activités exploratoires, sur base des critères tels que : le fait d'appartenir aux différents groupes d'acteurs que nous avons identifiés (agents sécuritaires, travailleurs, population, etc.), le fait d'être bienveillant et disponible à nous offrir les informations dont nous avons besoin et enfin, l'importance des données fournies, nous avons pu déterminer au préalable les interlocuteurs pour la présente recherche. Au fur et à mesure, par des conversations et des échanges avec des agents de Ruashi-mining, certains d'entre eux se sont également constitués en interviewés pour cette recherche ».

Ce qui fait que nous avons réalisé 21 dont : 3 policiers qui œuvrent à l'intérieur du site (dont : un commandant, 1 Agent de Police Judiciaire ou APJ et 1 OPJ) ; 6 agents de Bras-Security (dont, 2 responsables ou superviseurs et 4 gardiens) ; 2 agents de Ruashi-Security, le service de sécurité intérieure de l'entreprise (un inspecteur et un gardien) ; 1 entretien avec un sous-officier du Bureau 2 de la Police des mines qui œuvre à l'extérieur du site. ; 1 entretien avec un travailleur de MCK (une sous-traitance de Ruashi-mining) ; 2 policiers qui interviennent indirectement en cas de débordement de la situation sécuritaire dans le site à savoir, la Police district Est (un officier et un APJ) ; 4 habitants du quartier environnant le site (2 exploitants artisanaux, 1 habitant du quartier environnant et 1 Kadhafi ou vendeur d'essence en détail).

Pour la précision des informations recueillies sur le terrain et leur complémentarité, nous avons procédé par la triangulation de données issues de l'observation et de l'entretien (D. Kaminski, 2005, Olivier de Sardan, J.-P. 2008, 80 ; V. Oustrive, 1998).

Les faits ou données récoltés sur terrain étant bruts d'eux-mêmes et ne parlant pas ; il revenait à nous chercheur de les explorer, de s'en imprégner, de les analyser pour en reconstruire le sens scientifique. Pour y arriver, nous avons recouru à l'analyse thématique (P. Paille et Mucchielli, 2012 : 231, 232).

Cette recherche est une partie de résultats de notre thèse défendue en 2020. Il y a six mois que nous sommes descendu sur le terrain et, avons constaté que l'entreprise Ruashi-mining garde la même configuration et, est confrontée par les mêmes situations problèmes. Voilà, les raisons qui nous a décidé de publier ces résultats.

3. Résultats

3.1. Acteurs de sécurité commis à Ruashi-mining

Le dispositif humain de sécurité à l'intérieur du site comprend trois services de sécurité qui interviennent directement dans la gestion de facteurs de risque. Ces services sont notamment Ruashi Security, Bras Security et la Police Nationale Congolaise (représentée par la LENI ou Légion Nationale d'Intervention, une unité anti-émeute).

- Ruashi Security est la garde industrielle de Ruashi-mining ou le service de sécurité intérieure de l'entreprise.
- Bras Security est le seul service de sécurité privée à avoir conclu le contrat avec Ruashi-mining. Dans les sociétés libérales comme en République Démocratique du Congo, depuis un certain temps, les théories du contrat, d'une part, « affirment l'autonomie entre deux parties en ce sens que leurs liens associatifs ne découlent pas d'une soumission non consentie à l'autorité de l'Etat (du souverain) et, d'autre part, ceci fait de ces deux parties le point nodal autour duquel s'édifient les institutions » (D. MERCURE, D., 2008, 235). Ainsi, la notion du contrat pose d'entrée de jeu, la question des droits de l'Etat et ceux des parties prenantes. Pour ce qui est de Ruashi-mining et de Bras Security, leur contrat est lié à l'Etat dans ce sens que cette société privée génère une taxe au profit du gouvernement. Du reste, ces deux entreprises sont liées entre elles par des obligations. Concrètement, Bras Security assure la sécurité de Ruashi-mining (la protégée) selon le dispositif sécuritaire qu'il propose à ce dernier. Bras Security « offre "une sécurité" ciblée, une protection qui profite en propre à son client » (F. BIOT, 2008, 66). C'est-à-dire, Bras Security coproduit avec une unité de la Police Nationale Congolaise la sécurité qui profite uniquement à Ruashi-mining.
- La Police Nationale est représentée sur le site de Ruashi-mining par la Légion Nationale d'intervention (en sigle, LENI). Cette unité n'a aucun rapport direct avec Ruashi-mining sur le plan relationnel. Ruashi-mining la reçoit sur son site à travers Bras Security avec qui elle a conclu un partenariat complémentaire. Ceci est justifié par le fait que les commandants de la LENI n'assistent pas aux réunions de sécurité organisées tous les lundis et mercredis de la semaine par Ruashi Security. Les policiers reçoivent les instructions de Ruashi Security par l'entremise de Bras Security.

3.2. Facteurs de risque

3.2.1. Biens

Les activités économiques (l'exploitation de minerais de cuivre et de cobalt) que Ruashi-mining organise attirent la convoitise ou la menace de la part des clandestins à cause des biens présents sur son site. Parmi les biens qui sont menacés, nous avons les minerais bruts de cuivre et de cobalt, le carburant se trouvant dans des réservoirs d'engins lourds et dans des groupes électrogènes, les produits semi-finis et finis tels que les concentrés de cobalt, les cathodes de cuivre, les câbles électrique, l'acide sulfurique, les matériaux de construction, les pièces de rechange pour les véhicules.

3.2.2. Moments

Les moments à risque renvoient aux temps pendant lesquels les Clandestins s'arrangent pour s'infiltrer dans le site en vue d'y soustraire frauduleusement les produits de Ruashi-mining, autrement dit, il s'agit des moments pendant lesquels le site est menacé.

La vulnérabilité du site en étude est observable pendant la nuit comme pendant la journée. Selon qu'ils ont planifié leurs opérations (les vols), les Clandestins profitent durant les heures de remise et reprise (c'est-à-dire, au moment de la relève : à 7 heures ou à 17 heures) pour s'infiltrer clandestinement dans la carrière afin d'y soustraire les minerais discrètement. Toutefois, nous avons remarqué que la nuit est le moment le plus exploité par les clandestins à cause de l'absence de l'éclairage dans le site, spécialement dans la carrière.

3.2.3. Endroits

La carrière en exploitation communément appelée « bassin » est plus exposée que les autres parties. Quelques éléments explicitent la vulnérabilité de cette partie du site. Il s'agit plus précisément de la présence de plusieurs sentiers informels souvent exploités par les Clandestins mais aussi des excavations que les Clandestins utilisent soit, pour se soustraire de la vigilance d'agents de sécurité soit, pour embusquer ces derniers.

3.2.4. Géographique

Le risque géographique renvoie à la promiscuité du site par rapport aux habitations (ou la population). La géographie de Ruashi-mining montre que cette société est entourée au Nord, au Sud, à l'Ouest et même sur une partie de l'Est par les habitations. Dans leur stratégie, après avoir soustraire frauduleusement les biens de la société, les soustracateurs utilisent les maisons environnant le site soit, pour y dissimuler les biens volés soit pour s'y éclipser lorsqu'ils sont pourchassés.

3.2.5. Morphologique

La morphologie de la carrière de Ruashi-mining présente plusieurs structures très accidentées rendant difficile la sécurisation de cette partie. On y trouve des excavations laissées par les travaux d'exploitation, des remblais des minerais et les dépotoirs de résidus d'exploitation. D'elles-mêmes, ces structures ne constituent pas une menace. Par contre, c'est l'usage qu'en font les soustracteurs qui rendent la carrière plus vulnérable. Lorsqu'ils sont pourchassés, les soustracteurs utilisent les excavations qui sont parsemées dans la carrière soit, pour embusquer les agents de sécurité soit, pour se soustraire de leur vigilance surtout pendant la nuit.

3.2.6. Mécaniques ou architecturaux

Les facteurs mécaniques ou architecturaux renvoient au problème lié à la modification de l'espace par la construction de certains obstacles pouvant empêcher ou retarder la pénétration des personnes étrangères dans un lieu protégé (M. Cusson. 2011 : 173).

Le site de Ruashi-mining comprend trois parties notamment la phase I, la phase II et la carrière. Les deux premières parties dans lesquelles sont installées les usines sont protégées par un mur en moellons ce qui rend difficile l'infiltration des clandestins. Par contre, l'absence de la clôture le long du périmètre de la carrière facilite les entrées et les sorties des personnes étrangères à Ruashi-mining, exposant ainsi les biens à risque ci-haut cités.

3.2.7. Humains

L'homme constitue un facteur de vulnérabilité dans la mesure où par sa convoitise ou par sa cupidité soit, par son esprit d'entraide ou d'innovation il peut jouer le rôle d'auteur ou de co-auteur dans la soustraction frauduleusement des produits de Ruashi-mining. Etant un facteur de vulnérabilité, l'homme se présente sous plusieurs casquettes notamment comme : agents sécuritaires, travailleurs et enfin, comme membre de la population.

- Agents de sécurité

Les agents de sécurité interne et externe bien qu'ayant le statut de protecteurs, constituent aussi une menace pour l'entreprise Ruashi-mining. Se trouvant dans leurs organisations, les acteurs de sécurité poursuivent parfois des intérêts qui sont contradictoires aux objectifs assignés par celles-ci. Au cours de l'accomplissement de leurs missions (qui consistent à sécuriser le personnel et tous les patrimoines de Ruashi-mining), il arrive que les acteurs de sécurité se transforment soit en auteurs de vols des produits de la société qu'ils sont censés protéger soit en co-auteurs des vols de ceux-ci. Dans ce deuxième cas, les acteurs de sécurité jouent le rôle de facilitateurs ou de protecteurs des Clandestins sur le site. « Ici, l'argent circule,

il y a des négociants qui, une fois après avoir pris contacts avec les éléments de la police (qui sont à l'extérieur) ou les gardiens (qui sont à l'intérieur), vont réunir les creuseurs pour les envoyer dans la carrière... » (Monsieur Kahilu, un habitant du quartier environnant).

- **Travailleurs de Ruashi-mining et ceux de MCK**

Les employés de Ruashi-mining sont bien traités par leur société (ils sont bien équipés, leurs avantages sociaux sont garantis et sont bien rémunérés). Pour cette raison, un grand nombre de travailleurs évitent de se mêler dans des combines pouvant entraîner leur licenciement. Toutefois, malgré ces avantages, certains observateurs estiment que quelques travailleurs sont aussi impliqués dans les vols (organisés) des produits de Ruashi-mining.

À notre arrivée, nous avons arrêté quelques travailleurs qui ont même perdu de l'emploi. Après avoir fait l'état de lieu, nous avons découvert un réseau mafieux constitué des travailleurs de service d'approvisionnement et des chauffeurs de trucks qui détournaient des citernes de produits importés (notamment du carburant et de l'acide sulfurique) (Monsieur Zoki, Inspecteur de Ruashi Security).

- **Kadhafi**

Les « Kadhafi » sont des vendeurs du carburant en détail. Leur source de ravitaillement est souvent illégale. Ils ont l'habitude de coopérer avec certains gardiens de Bras Security commis sur le site pour soutirer du carburant dans les réservoirs d'engin, de véhicules...

- **Soustracateurs**

Pour éviter le jugement de valeur, le concept « soustracateur » est utilisé dans cette étude pour désigner toute personne (Kadhafi, creuseurs et négociants) étrangère qui pénètre dans les sites miniers pour y soustraire frauduleusement les produits appartenant à ces entreprises. Monsieur Ozir (un gardien de Bras Security) nous a parlé de trois groupes de soustracateurs en ces termes :

La première catégorie est constituée des voleurs (creuseurs ou exploitant artisanal) voyous, agressifs, dangereux qui, une fois à l'intérieur du site, s'attaquent aux agents de sécurité pour avoir leurs butins. Ils sont souvent munis d'armes blanches. La deuxième catégorie est composée des voleurs peureux. Ces derniers lorsqu'ils voient les agents de sécurité, se retirent en empruntant divers sentiers informels. La troisième catégorie comprend les soustracateurs qui travaillent avec les négociants (ou « marketeurs »). Ils entrent dans le site après que leurs boss aient pris des contacts avec nous (agents de sécurité).

Des cas de complicité entre les soustracateurs et les éléments de sécurité sont souvent pointés par les habitants. Les creuseurs qui entrent illicitement dans le site le font sous l'initiative des agents de sécurité en l'occurrence les gardiens de la sécurité privée, rarement les policiers. Ces derniers (gardiens et policiers) donnent aux creuseurs qui habitent dans les quartiers environnants des orientations précises pour qu'ils ne tombent pas entre les mains de leurs

collègues. « Nos enfants n'entrent pas dans la carrière par leur propre initiative. Souvent, ce sont les agents de sécurité qui les appellent en leur indiquant l'itinéraire à prendre pour qu'ils ne tombent pas dans l'embuscade » (Zepoto, un habitant du quartier).

Les cas de complicité entre les agents de sécurité et les creuseurs qui s'infiltrèrent illicitement dans le site minier ne font l'objet d'aucun doute. Il arrive que les gardiens de Bras Security autorisent ces clandestins de procéder au ramassage des minerais aux remblais.

4. Mesures sécuritaires mises en place

Pour prévenir sur le site les facteurs de risque ci-haut énumérés Ruashi-mining recourt à la protection : humaine, mécanique et/ou architecturale et enfin électronique.

4.1. Protection humaine

La nature protéiforme du risque et les différents champs qu'il touche obligent un ensemble composé d'institutions et d'acteurs publics et privés à collaborer et à se coordonner. En ce sens, on peut parler de la co-préparation et de la cogestion du risque. Ce qui amène O. HASSID (2008, 93) au constat selon lequel « les responsabilités qui incombent soit à l'État soit aux entreprises, sont maintenant partagées ». A Ruashi-mining, deux catégories des ressources humaines dont l'une est située à l'intérieur et l'autre à l'extérieur veillent à la sécurité de l'entreprise. Cet article met l'accent sur le dispositif commis à l'intérieure du site.

A l'intérieure du site, les responsables de l'entreprise Ruashi-mining ont mis en place un dispositif humain composé des gardiens du service de sécurité intérieure (Ruashi Security) et d'une société de gardiennage (Bras Security) et, des policiers.

- Ruashi Security est la garde industrielle de Ruashi-mining ou le service de sécurité intérieure de l'entreprise. Elle a un effectif total de cinquante-sept agents dont le manager qui s'occupe de la gestion sécuritaire du site. Il est aussi secondé par deux inspecteurs dont l'un est chargé des opérations et l'autre de l'administration.

Ruashi Security est organisé autour de quatre équipes composées de sept agents. La première équipe débute son travail à 7 heures et quitte à 14 heures, la deuxième travaille de 14 h à 21h et enfin, la troisième de 21heures à 7 heures du matin. Pendant ce temps, la quatrième est placée en repos. Dans chaque équipe, il y a un inspecteur qui a la charge de l'inspection de toutes les activités sur toute l'étendue du site. Il est aussi secondé par deux commandants qui sont placés dans deux postes importants : les deux usines et la carrière.

- Bras Security comprend un effectif total de trois cent cinquante-sept agents (357). Les gardiens de Bras Security se répartissent aussi en trois équipes constituées chacune de 110 agents. Ils sont organisés autour de deux postes de relève. Le premier démarre le travail de 7 heures à 18 heures, le deuxième de 18 heures à 7 heures. Pendant que les deux équipes se relèvent, la troisième est placée en repos. L'équipe de la journée fait 11 heures de travail tandis que celle de la nuit travaille pendant 13 heures. Le salaire de base y compris tout ce qui concerne les avantages sociaux s'élève à 384100 francs congolais soit 167\$ us. C'est le seul service de sécurité qui déploie ses éléments aux différents postes de gardiennage. N'ayant pas le pouvoir coercitif, Bras Security a conclu un partenariat complémentaire avec la Police Nationale Congolaise.
- Le dispositif humain de sécurité de Ruashi-mining comprend aussi la Police Nationale Congolaise représentée par la LENI (Légion Nationale d'Intervention). Pour des raisons stratégiques de l'entreprise, les policiers ne sont pas déployés à l'intérieur du site. Ils sont souvent en piquet à la barrière qui est à côté du camp de Ruashi-mining. Pour l'inspecteur Zoki de Ruashi-mining, pour bien sécuriser le site, il n'est pas bon de déployer les policiers aux postes de contrôle parce que : « Les policiers abandonnent souvent leurs postes. Lorsqu'ils sont à la cité (dans le quartier environnant), ils prennent des contacts avec les négociants pour venir soustraire les biens dans le site. Ils ne respectent pas souvent les gardiens avec qui, ils partagent le même poste de contrôle, pour ces raisons... ».

Figure N°1 : Déploiement des acteurs de sécurité dans la carrière de Ruashi-mining



Légende

ASSM : Agents de Service de Sécurité Marchande

AP : Agents de Police

● : Poste de contrôle

4.2. Protection mécanique ou physique

« Un système de sécurité ne vaut que le temps dont le malfaiteur a besoin pour le déjouer » (P. PURPURA, 2002 : 56). Sa progression vers son objectif doit donc être retardée ou empêchée par une succession d'obstacles, et plus ils sont nombreux, plus l'agresseur perdra un temps précieux. La protection mécanique dont il est question renvoie au problème lié à la modification de l'espace par la construction d'obstacles mécaniques ou architecturaux afin d'empêcher ou retarder la pénétration des personnes étrangères dans un espace donné (M. CUSSON, 2011 :17). Parmi les obstacles érigés sur le site de Ruashi-mining, nous avons notamment la clôture érigée tout autour de l'usine, les miradors parsemés dans la carrière, une tranchée sur le périmètre de carrière suivit d'un remblayage.

4.3. Protection électronique

Sur proposition de Bras Security faite à Ruashi-mining, le site est protégé avec les appareils électroniques tels que les caméras de surveillance, les tourniquets à badge électronique et l'éclairage. Les caméras sont couplées au système d'alarme et sont programmées pour filmer à un endroit où une anomalie a été détectée. Elles sont placées à l'intérieur des usines qui sont clôturées. A l'extérieur, seuls les remblais de Cuivre (Cu) et de Cobalt (Co).

5. Pratiques

Lorsque nous parlons des pratiques, il s'agit des actions menées par les acteurs de sécurité de façon régulière dans le but d'atteindre leurs objectifs qui consiste à satisfaire leurs ventres au détriment de la protection du site. Plusieurs pratiques ont été relevées, dans cette étude, nous en abordons deux à savoir : *ambushi*, et « débrouillez-vous article 15 ».

5.1. Ambushi

Ambushi en Tshiluba, l'une de quatre langues de la République Démocratique du Congo, signifie en français, tendre un piège. C'est une pratique prisée par les gardiens de Bras Security qui s'occupent de renseignement sur le site. Lorsque les soustracteurs sont infiltrés dans la carrière, « *ambushi* » consiste pour les agents de sécurité à les piéger en vue de les surprendre pour bien les arrêter. Il s'agit en d'autres termes de donner aux clandestins l'impression qu'un poste n'est pas sécurisé pour les amener à passer par là, afin de les surprendre par la suite et les arrêter finalement.

5.2. Débrouillez-vous article 15

« Débrouillez-vous, article 15 » est une expression qui prend sa source dans la deuxième République, à l'époque de la République du Zaïre. Cette expression était plus utilisée par les zaïrois pour désigner les stratégies de survie dans un contexte socioéconomique caractérisée par la précarité et l'extrême pauvreté. A Ruashi mining, cette pratique renferme plusieurs stratégies que les gardiens de Bras Security et autres pour soustraire frauduleusement soit, des minerais soit, du carburant afin de gagner un peu d'argent. L'une des stratégies que les acteurs mobilisent est « sac à dos ». Cette stratégie consiste pour les gardiens de Bras Security, à utiliser leurs sacs à dos non seulement pour y mettre leurs vêtements à porter après le service mais aussi pour y mettre temporairement des minerais. Ces minerais vont être par la suite déposés dans un endroit caché en brousse. Au fur et à mesure, le gardien parviendra à ramasser suffisamment des blocs de minerais qu'il va continuer à les placer au même endroit.

Les sacs à dos que nous avons, nous aident à transporter les vêtements ordinaires que nous portons après les heures de service. Pendant le service, si je vois un bloc des minerais, je le ramasse et le met dans mon sac à dos, dès que je totalise 10 à 15 kg des minerais, je m'arrange pour déverser ce poids à un endroit bien caché dans la brousse (monsieur Ozir, un gardien de Bras Security).



6. Enjeux de pouvoir

R. Quivy et V. Campenhoudt (2011 : 116, voir supra) définissent le pouvoir comme étant la capacité de mobilisation en interne (dimension actantielle) et en externe (la dimension structurelle). Cette étude s'est intéressé à comprendre l'influence qu'à chaque service de sécurité dans la gestion de facteurs de risque à Ruashi-mining. Pour cela, elle s'est focalisée sur la mobilisation en interne (dimension actantielle). Dans cette dimension le pouvoir au sein d'une organisation est perçu comme étant la capacité qu'a un acteur de mobiliser ou d'immobiliser les autres, ainsi que la capacité de ne pas se laisser mobiliser ou immobiliser soi-même par les autres.

Pour bien éclairer la gestion de risques dans le site de Ruashi mining, à notre qualité d'officier supérieur au sein de la Police des mines, nous sommes parti d'un constat selon laquelle la soustraction des minerais est fréquente et, est plus accentuée dans beaucoup d'entreprises minières qui recourent à plusieurs services de sécurité (parfois plus de 5 services) que dans le site en étude qui en emploie trois. Aussi, nous avons été marqué par le fait qu'à Ruashi mining certains gardiens de Bras Security et policiers sont impliqués dans de pratiques illicites énumérées ci-haut pour la survie malgré cela, les responsables de cette entreprise sont satisfaits de la gestion de risques dans leur site. Contrairement à beaucoup d'entreprise minières qui se plaignent de l'insécurité grandissante à cause de l'implication des acteurs de sécurité dans des combines pour l'enrichissement facile.

Pour éviter de tomber dans le jugement de valeur, en voulant dire que la gestion de risques est bonne à Ruashi mining que dans plusieurs sites miniers observés pendant notre expérience professionnelle, nous avons mobilisé la notion de « perméabilité » qui est « la qualité de ce qui coule facilement ou la propriété des corps qui se laissent traverser par des liquides ou des gaz » (Dictionnaire Larousse, 2014 : 1380), souvent utilisée en géologie voire même, en matière de sécurité. En rapport avec l'enjeu de pouvoir, appliquée cette notion à la présente recherche, nous avons défini la perméabilité sécuritaire du site en étude comme étant la capacité qu'à le service de sécurité intérieur de mobiliser ou d'immobiliser les autres services dans la gestion de risque ainsi que la capacité de ne pas se laisser mobiliser ou immobiliser soi-même dans les soustractions frauduleuses de biens de Ruashi mining.

L'expérience professionnelle en matière de sécurité dans le secteur minier nous montre qu'il y a toujours conflit de pouvoir entre les acteurs de sécurité du secteur public, en l'occurrence les policiers et ceux de services de sécurité privée. A ce sujet, il est important de rappeler que le conflit de leadership entre acteurs se trouvant dans une même organisation diminue leur rendement. Toutefois pour le site de Ruashi mining, les données empiriques révèle que c'est le service de sécurité intérieure (notamment Ruashi Security) qui coordonne les activités sur le terrain qui détient le pouvoir de mobilisation et d'immobilisation au sein du dispositif humain de sécurité. C'est-à-dire, il n'y a pas conflit de pouvoir entre Ruashi mining et la Police. La question que nous nous sommes posée est celle de savoir qu'est-ce qui fait que Ruashi Security ait plus de pouvoir de mobilisateur et mobilisateur.

Pour répondre à cette question, nous nous sommes référé à R. Quivy et Van Campenhoudt (2011 : 95) qui pensent qu'au sujet de la mobilisation en interne, le pouvoir des acteurs qui en font partie dépend de leurs positions structurelles ». Ces acteurs se trouvant dans l'organisation

sont-ils en contact avec beaucoup ou peu d'autres intervenants ? Sont-ils des passages obligés pour certaines communications ? Ont-ils la capacité de mobiliser les autres professionnels (ou acteurs) ? Pour bien comprendre ce qui se passe à Ruashi mining, notre regard s'est focalisé sur le déploiement des acteurs de sécurité sur le site.

L'analyse de données renseignent qu'à Ruashi mining, les policiers occupent une position excentrée dans le dispositif sécuritaire. Ils ne sont pas déployés dans la carrière (voir, figure N°1 *supra*). Ils sont utilisés uniquement comme une unité de réserve pour les interventions. Les policiers n'assistent pas aux différentes réunions de sécurité qui sont organisées tous les lundis et tous les vendredis. Ils interagissent avec Ruashi Security par intermédiaire de Bras Security avec lequel ils ont conclu le partenariat de complémentarité. Les policiers interviennent dans la carrière sur demande des gardiens de Bras Security qui ont le privilège de sélectionner les situations problèmes pour lesquels ils jugent nécessaire leurs interventions. S'ils ne sont pas déployés dans la carrière, c'est parce que les responsables de Ruashi Security ont constaté que les policiers abandonnent souvent leurs postes pour aller à la cité afin de coopérer avec les soustracateurs de biens de l'entreprise (voir l'extrait d'entretien de Zoki *supra*, un inspecteur de Ruashi Security). N'étant déployés dans la carrière, la marge de manœuvre des policiers a sensiblement diminué. Augmentant ainsi le pouvoir des agents de la sécurité intérieure de Ruashi mining coordonnent les activités sur terrain et, qui sont bien rémunérés, ne se laissant pas entrainer dans la soustraction frauduleuse des minerais.

Conclusion

La sécurité du site de Ruashi mining est confrontée par : les objets à risque (minerais de cuivre et cobalt, carburant, électrodes de cuivre, alliage blanc...), les facteurs mécanique ou architecturaux (absence de la clôture autour de la carrière), les facteurs morphologiques (le site présente beaucoup d'excavations souvent utilisées par les soustracateurs pour échapper à la vigilance des acteurs de sécurité), le facteur géographique (le site est proche des habitations), le facteur géographique (la proximité du site par rapport aux habitations) et enfin, le facteur humain (la population, les travailleurs et même les acteurs de sécurité qui convoitent les biens de la société, en l'occurrence, les minerais, le carburant...).

Pour gérer les facteurs à risque ci-haut énumérés, Ruashi mining recourt aux ressources humaines, matérielles et juridiques, de ces trois ressources découlent deux fonctions de sécurité à savoir, la prévention situationnelle et la répression.

Par rapport à l'enjeu de pouvoir, les policiers qui ont l'habitude d'abandonner leurs postes pour aller à la cité coopérer avec les soustracteurs de biens de la société ne sont pas déployés aux postes de gardiennage. Ils sont utilisés uniquement dans le cadre des interventions lorsque les gardiens de Bras Security commis à l'intérieur sont menacés par les étrangers qui cherchent à soustraire les biens de la société. Cette position excentrée des acteurs du secteur public de sécurité fait qu'il n'y a pas de conflit de pouvoir entre ces derniers et les agents de Ruashi Security qui coordonnent les activités dans le site, augmentant ainsi le pouvoir mobilisateur de ce service de sécurité intérieure dans la gestion de facteurs de risque.

Références bibliographiques

CASTEL Robert, 1981, « La gestion des risques. De l'antipsychiatrie à l'après-psychiatrie ».

CUSSON Maurice, 2002, « prévenir la délinquance, les méthodes efficaces », *Presses Universitaires*, Paris.

CUSSON Maurice, 2008, « De l'action de sécurité », dans *CUSSON Maurice, DUPONT Benoit et LEMIEUX Frédéric (dir), Traité de sécurité intérieure, Montréal, Hurtubise HMH, et Lausanne, Presses polytechniques et Universitaires romandes.*

CUSSON Maurice, 2011, « L'art de la sécurité », *Presses polytechniques et Universitaires romandes*, Montréal, Hurtubise HMH, et Lausanne,

FILLIEULE Renaud, 2001, « Sociologie de la délinquance », *Presses Universitaires de France.*

GASSIN Raymond, 1988, *Criminologie*, Paris, 4^e éd, Dalloz ;

HASSID Olivier, 2003, « La sécurité privée : contours, controverses et nouvelles perspectives », in *Roche, S. (dir.), En quête de sécurité. Causes de la délinquance et nouvelles réponses*, Paris, Armand Colin ;

HEILMANN Eric, 2008, « La vidéosurveillance, un mirage technologique et politique », in *Mucchielli, L. (dir.), 2008, La frénésie sécuritaire. Retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, La Découverte ;

KAMINSKI Dan, 2005, *Méthodologie de la recherche en criminologie*, cours inédit, Ecole de Criminologie, Université de Lubumbashi ;

KAMINSKI Dan, 2007, *Théorie contemporaine en criminologie, première partie*, Cours inédit, Ecole de Criminologie, Université de Lubumbashi.



OCQUETEAU Frédéric, 2004, « Police entre Etat et marché », *Presses de sciences-Po*, Paris.

OUTRIVE Van, 1998, « La sécurité privée amène-elle de la sécurité pour la population ? » in SHAPLAND J. et OTRIVE Van. (dir.), *Police et sécurité : Contrôle social et interaction public/ privé*.

QUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Van, 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 4^{ème} éd., Paris, Dunod, 4^{ème} Ed.

PAILLE Pierre et MUCCHIELLI Laurent et al., 2012, *Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.

PURPURA Philip, 2002, *Security and Loss Prevention: An Introduction*, Boston, and Butterworth-Heinemann.